



ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE

Reconnue d'utilité publique
O.N.G. auprès des Nations Unies

Culture économique, découverte de l'entreprise et aide à l'orientation des collégiens

PROPOSITIONS de l'AFDET

L'ouverture sur le monde économique contribue à la formation du citoyen.

La connaissance des métiers, l'observation de comportements professionnels, la prise de conscience que l'activité professionnelle requiert rigueur et sens du collectif, constituent pour les jeunes une aide à leur orientation à la sortie de la classe de troisième et bien au-delà pour ceux qui effectueront leur choix professionnel plus tardivement.

I Une place doit être identifiée dans le cursus du collégien pour asseoir les bases d'une culture économique

1 Une ouverture sur le monde économique est une impérieuse nécessité.

Une vision d'ensemble de la réalité économique qui constitue l'environnement du collégien doit être mise en place.

Des clés de compréhension des informations largement dispensées par les médias ainsi que des données fournies par son environnement familial sont indispensables pour permettre au jeune de les comprendre, voire les relativiser et de se situer dans le monde actuel.

2 La refonte envisagée des programmes doit tenir compte de cette exigence.

Selon des modalités à préciser **un contenu et un temps bien individualisés** doivent être consacrés à l'introduction de façon vivante, structurée et adaptée à son âge d'un socle qui fondera la culture économique que doit posséder chaque citoyen.

Cet apport permettra au collégien de mieux tirer profit des contacts qu'il devra avoir par ailleurs avec le monde de l'entreprise.

3 Une forte relation doit être établie entre culture économique, découverte de l'entreprise et parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel

L'objectif de contribuer à une orientation éclairée des jeunes ne peut être valablement atteint qu'au prix d'une mise en cohérence et d'une structuration des acquis.

II Un contact obligatoire du collégien avec l'entreprise est indispensable mais selon des modalités différencierées

1 Passage obligatoire du jeune collégien « par la case entreprise » au plus tard au cours de la classe de troisième.

Il est souhaitable d'aborder la découverte du monde de l'entreprise dès le collège car elle permet aux jeunes de :

Percevoir la diversité des entreprises, grandes, moyennes et petites, ces dernières étant les plus nombreuses, de **saisir** leur réalité en dépassant les idées reçues,

D'appréhender et s'approprier des informations sur les secteurs et les métiers indispensables au jeune en vue d'une orientation éclairée.

Prendre conscience :

- de l'existence en entreprise de codes de comportement qu'il convient de comprendre et de respecter
- de l'importance du travail en équipe et de l'existence de solidarités
- de la prégnance de la dimension relationnelle tant à l'interne qu'avec l'extérieur.

Pour ces raisons il est important que le jeune franchisse le seuil d'une entreprise, que sa perception ne résulte pas d'une seule approche médiatisée mais s'appuie aussi sur un vécu.

2 La diversification des modes de passage en entreprise un gage de réussite et d'efficacité

Selon l'environnement, selon le projet du jeune, le projet du collège des solutions diverses peuvent être mises en place, séquence d'observation d'une semaine en continu dans une même entreprise mais aussi journées dissociées dans une ou plusieurs entreprises complétées par d'autres formes de contacts.

- La séquence d'observation en milieu professionnel d'une semaine en classe de troisième, une modalité intéressante parmi d'autres.

Le recours à cette modalité doit être réfléchi et adopté lorsque l'environnement le permet et non pour satisfaire à une injonction institutionnelle.

- Des possibilités de contact plus souples des collégiens avec l'entreprise à développer

Il peut s'agir notamment du passage des jeunes dans l'entreprise seuls ou à deux ou trois pour mener une enquête, filmer la réalité de la vie d'une entreprise ou l'exercice d'un métier ou un aspect de l'activité d'une entreprise

Le fractionnement de la semaine d'observation en 2 ou 3 passages en entreprise doit faire l'objet d'un projet précis au niveau de l'établissement ou de la classe ; il peut s'agir de contacts noués avec plusieurs entreprises ou d'une progression dans la découverte d'une même entreprise.

3 Tout passage en entreprise quelle qu'en soit la durée doit être préparé et exploité

La recherche de terrains d'accueil doit être organisée

Le vivier potentiel d'accueil des collégiens doit être exploré ; les contacts avec les relais institutionnels dont les Conseillers de l'enseignement technologique (CET), avec les organisations professionnelles locales et avec les milieux associatifs doivent être exploités. La recherche de terrains d'accueil ne doit pas être totalement dévolue aux élèves. La recherche par l'établissement doit pouvoir prendre appui sur les cellules école-entreprise des rectorats.

Il serait souhaitable de définir au niveau de chaque collège un panel d'entreprises référentes et partenaires susceptibles de travailler à l'accueil annuel de collégiens. Une organisation par bassin ou par CLEE permettrait d'organiser la sollicitation des entreprises au niveau des territoires.

Une préparation pédagogique amont est indispensable.

Des objectifs précis doivent être définis.

L'efficacité du passage en entreprise suppose la création d'outils pour rendre le stage d'observation efficace : Guide d'observation du collégien, Cahier des charges « Accueil du stagiaire » pour l'entreprise.

Tout passage dans l'entreprise doit déboucher sur une production.

Elle peut prendre des formes multiples. L'exploitation des retours d'expérience doivent être plus novatrices que le traditionnel rapport de stage dans l'optique du développement des compétences du socle commun et de l'implication des jeunes collégiens.

La désignation d'enseignants référents pour la relation entre les entreprises d'accueil et le collège (avant, pendant, après le stage) est un gage d'efficacité.

4 Le temps de passage en entreprise peut être repensé grâce au recours à des modes complémentaires de découverte.

Une approche médiatisée

Il s'agit d'une exploitation pédagogique de supports réalisés pour montrer un métier, ou l'activité de l'entreprise. Ces films, vidéos peuvent être utilisés en complément avec le passage du jeune dans une entreprise. Il peut s'agir de productions très professionnelles réalisées pour les entreprises, les branches mais aussi de productions d'élèves sous forme de reportages notamment.

L'accueil de représentants d'entreprise au collège

Des témoignages sous forme de conférences, de discussions avec les élèves permettent une ouverture complémentaire aux observations conduites sur site mais ne peuvent totalement s'y substituer.

La classe délocalisée en entreprise

Certaines expériences d'entreprises accueillant une classe en leur sein pendant une semaine et permettant l'alternance in situ de temps de cours, de temps d'observation, de temps d'échanges avec des membres de l'entreprise, même si elles ne sont pas généralisables, présentent un intérêt certain.

Conclusion

Un horaire et un contenu relatifs à l'ouverture sur le monde économique doivent être mis en place.

Un contact du jeune avec l'entreprise doit être obligatoire mais les solutions actuelles sont à optimiser et à moduler.

Une formation des maîtres intégrant la compétence à préparer et exploiter des séquences d'observation des jeunes en entreprise et plus généralement les relations école/entreprise est une impérieuse nécessité.

L'élargissement de la réflexion pour proposer les modalités les plus pertinentes pour les publics de décrocheurs ou d'élèves en difficulté s'impose.

ANNEXE

Quels regards sur les séquences d'observation en milieu professionnel (dites stages) pour les élèves des classes de troisième?

L'analyse qui suit résulte d'une enquête menée auprès d'entreprises par les sections territoriales de l'AFDET, d'échanges organisés avec de grandes entreprises partenaires et d'une rencontre réunissant représentants du monde économique et du système éducatif

Les effets positifs reconnus des séquences d'observation

Lorsque les séquences sont préparées, organisées et exploitées par les deux partenaires, collège et entreprise, il y a accord sur le caractère positif des retombées.

1. Ces "stages" **font évoluer positivement** à la fois les représentations des jeunes sur l'entreprise et les représentations des personnels de l'entreprise sur les jeunes d'aujourd'hui.
2. Ils font **découvrir** aux élèves les **réalités** et les contraintes du monde professionnel.
3. Ils font autant **évoluer les représentations** des élèves en situation de réussite que celles des élèves en difficulté.
4. Les collégiens constatent que l'entreprise est un lieu où se côtoient des personnes de tous âges, où les individus ne sont pas infantilisés, où **l'on travaille en équipe avec une recherche de résultats collectifs**, contrairement au milieu scolaire, plus centré sur la performance scolaire individuelle.
5. Les **résultats scolaires de certains élèves s'améliorent** à leur retour de la période d'observation, plus encore pour ceux qui ont aperçu un but atteignable.
6. Les rêves d'enfant pour tel ou tel métier se confortent ou ne résistent pas toujours à l'observation de son exercice en situation réelle.
7. Les élèves **s'impliquent d'autant plus dans la restitution de leur expérience vécue en entreprise** que les modalités retenues pour celle-ci sont adaptées au public. Dans ce cas elle contribue à l'atteinte de certaines des compétences du socle commun de compétences du collège.

Les réserves exprimées

1. Du côté des employeurs, la durée du "stage" est souvent perçue comme inadéquate, trop longue ou insuffisante. Certains pédagogues estiment au contraire la durée largement suffisante pour une simple période d'observation. L'entreprise ne perçoit pas toujours ce qu'on attend du « stage » et déplore un manque de contact avec l'équipe éducative ».
2. Des employeurs constatent une gêne ou une perte de productivité durant la présence d'un ou plusieurs élèves. Ils considèrent la charge lourde en termes de responsabilité et de mobilisation de personnel.
3. Beaucoup d'entreprises regrettent une planification des séquences insuffisamment étudiée, ne prenant pas en compte le rythme d'activité des entreprises et leurs contraintes de fonctionnement. De la concentration dans le temps sur la période de décembre ou janvier peut résulter une pénurie de terrains de stages.
4. L'interprétation rigoureuse des contraintes juridiques en matière d'utilisation de machines et de manipulation de produits dangereux conduit à rendre le collégien totalement passif alors qu'au collège il est de plus en plus habitué à bénéficier d'une pédagogie par l'action et par la prise d'initiatives (compétence 7 du socle commun).

5. Certains parents regrettent que la durée du "stage" ampute l'horaire d'enseignement des disciplines. Cette position va de pair avec la crainte de voir l'élève diminuer ses chances de poursuivre des études générales ambitieuses.

6. Le stage se révèle par contre trop court pour les élèves dont les résultats scolaires et/ou le goût poussent à un choix immédiat d'orientation professionnelle.

7. Les enseignants disent ne pas avoir vraiment la possibilité d'accompagner la recherche et le suivi du "stage" en raison du nombre d'élèves concernés simultanément.

8. On constate parfois l'absence d'une instrumentation permettant au collégien de tirer parti de son passage en entreprise.

Les difficultés de mise en œuvre

1 La recherche de lieux de stages incombe en général aux jeunes, ce qui accroît les inégalités entre les élèves issus de milieux favorisés et ceux qui ne peuvent trouver un appui familial

La période qui précède le "stage" est souvent anxiogène pour le collégien tant qu'un lieu de stage n'a pas été trouvé et lorsque l'entreprise contactée demande de produire une lettre de motivation voire un CV, qu'il est en peine de rédiger.

2 Dans les collèges à fort effectif, dans les petits collèges ruraux, et/ou implantés dans une zone défavorisée où le tissu économique est pauvre en entreprises, le placement de tous les élèves de troisième pose un énorme problème. Par ailleurs, le cas des élèves n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans est plus délicat car la réglementation leur ferme le monde des entreprises.

3 Le choix de l'entreprise d'accueil est largement contraint.

Lorsqu'aucune autre solution n'a pu être trouvée, l'accueil dans l'entreprise familiale est parfois retenu. Cette solution est rarement heureuse car elle n'ouvre pas l'élève à d'autres milieux.

Lorsque les parents ou un proche travaillent dans une grande entreprise, la tendance est de solliciter la hiérarchie. L'entreprise accepte souvent pour faire plaisir, mais le terrain n'est pas toujours adéquat. Certains DRH refusent systématiquement de donner satisfaction en raison de l'inflation des demandes et des difficultés internes possibles si une partie seulement des candidatures est retenue. Certains DRH fournissent les coordonnées de clients ou fournisseurs.

4 Les principaux qui ont à intervenir pour trouver des lieux de "stage" le font un peu à regret car ils considèrent que la recherche personnelle par l'élève a un intérêt formatif dès lors qu'elle fait l'objet d'un travail avec les enseignants.

5 Les séquences d'observation sont parfois mises en place plus pour respecter une obligation institutionnelle que par conviction. Dans ce cas le travail d'accompagnement pédagogique amont et aval est réduit et ne permet pas de tirer tout le bénéfice attendu.

Les difficultés recensées, les doutes exprimés à propos de l'efficacité de certaines séquences d'observation ne permettent cependant pas de conclure qu'il y a lieu de les rejeter car elles ont globalement des effets positifs.